

Grenoble, le 7 Juin 2010

**OLIVIER NOBLECOURT**  
 ADJOINT AU MAIRE  
 ACTION SOCIALE ET FAMILIALE,  
 VICE PRESIDENT DU CCAS

**Madame Anne-Catherine GROSJEAN**  
**Présidente**  
 FNEJE Grenoble-Isère  
 4, lotissement du Roulier  
 38 840 St Hilaire du Rosier

Madame la Présidente,

C'est avec une vive attention que j'ai pris connaissance de votre courrier du 1<sup>er</sup> mai dernier me demandant de soutenir l'engagement des professionnels de la petite enfance contre le décret de réforme des crèches, et pour le retrait de la petite enfance du champ d'application de la directive "services" européenne.

En tant qu'élus municipal et Vice-président d'un CCAS, je partage les inquiétudes des professionnels quant aux mesures prises par un gouvernement qui semble rester sourd aux protestations des parents, élus, collectifs et fédérations de professionnels. J'ai d'ailleurs lancé il y a quelques mois un Appel au gouvernement pour refuser la marchandisation de la petite enfance et demander l'exclusion du secteur de la petite enfance du champ de la directive "services" européenne. Cette pétition a trouvé de nombreux signataires parmi les élus, les professionnels et les parents.

A Grenoble, la petite enfance est depuis de nombreuses années un axe majeur de la politique sociale conduite par la commune à travers son CCAS. Le service public de la petite enfance participe non seulement à la lutte contre les déterminismes sociaux, mais aussi à la promotion du travail des femmes et à l'accompagnement de la parentalité. Pour ces raisons, je suis convaincu qu'il doit continuer à être préservé de toute logique marchande, et maintenir une haute qualité d'accueil et d'encadrement pour garantir l'épanouissement des jeunes enfants.

Je peux donc assurer la FNEJE de mon rôle de relai auprès des instances politiques pour tous les mouvements d'action qui seront entrepris pour faire entendre au gouvernement raison, puisque nous partageons le même souci : garantir la préservation d'un secteur public si essentiel pour l'avenir de nos enfants.

Je vous prie de croire Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs *de cordons*.



Olivier NOBLECOURT